Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213501968-20260710-07_07_2026_18-DE

Ville de MORDELLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, **le 07 juillet 2026** à 20h, le Conseil Municipal de la ville de MORDELLES s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de **Mme Armelle BILLARD,** Maire, en session ordinaire, après avoir été convoqué conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales**.**

PRÉSENTS : Mme BILLARD, M. BROUARD, Mme GUILLEMOT, M. BOTREL, Mme DESMAS, M. BRIMER, Mme ECKERN, M. LE TURNIER, M. NOZAY, M. BERTHELOT, Mme HERVIAULT, M. NIZAN, M. FOUCHER, Mme GÖTZ-OVA, M. KERMORVANT, M. LEBRETON, Mme RENAULT WASSE, Mme MATEO, Mme DAUVERGNE, Mme LE HENANFF, M. PIANTINO, Mme CORMENIER, M. AFRICA, M. GRZESKOWIAK

POUVOIRS :
M. JAUMARD à M. BROUARD
Mme MESDON à M. NOZAY
M. ALIM à M. BRIMER
Mme FINAS à Mme DESMAS
Mme LE DOARE à M. GRZESKOWIAK

Le Conseil Municipal constate que les dispositions législatives concernant la convocation en date du **30 juin 2026** ainsi que la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été respectées.

BUDGET GENERAL : ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME - CREDITS DE PAIEMENTS 07-07-2026 -18

Rapporteure : M. Götz-Ova

Vu le CGCT,
Vu le budget principal 2026,
Vu la délibération n°16-02-2026-5 en date du 16 février 2026 portant autorisations d'engagement et de programme
Vu la délibération n°07-07-2026-17 du 07 juillet 2026 portant décision modificative n°1 du budget principal,

Vu la décision modificative n°1 du budget principal, il est nécessaire d'actualiser les AP/CP suivantes,

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS 2026 - 2027 – BUDGET PRINCIPAL :

- **AP/CP N°03 : FONDS DE CONCOURS VOIRIE Rennes Métropole - Opération n°999 : + 70 000 €**

AP/CP N°03 : FONDS DE CONCOURS VOIRIE Rennes Métropole - Opération n°999				
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
AUTORISATION DE PROGRAMME		CFU	CREDITS DE PAIEMENT	
Chapitre	MONTANT TTC	2024	2025	2026
204 - Subventions d'équipement versées	179 879,00	*472 789,00*	0,00	179 879
TOTAL	179 879,00	*472 789,00*	0,00	179 879

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213501968-20260710-07_07_2026_18-DE

➢ **AP/CP N°05 : RENATURATION DES COURS D'ECOLE DE LA CHESNAYE - Opération n°9111 : - 170 000 €**

AP/CP N°05 : RENATURATION DES COURS D'ECOLE DE LA CHESNAYE - Opération n°9111				
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
AUTORISATION DE PROGRAMME		*CFU*	CREDITS DE PAIEMENT	
Chapitre	MONTANT TTC	*2025*	2026	2027
20 - Immo incorporelles	23 745,00	*12 075,68*	18 925,00	4 820,00
23 - Immo en cours	305 000,00		5 000,00	300 000,00
TOTAL	328 745,00		23 925,00	304 820,00

La commission finances et moyens généraux a rendu un avis favorable le 10 juin 2026.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

- D'approuver l'actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement comme présentée ci-dessus.

- De déclarer que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2026.

- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

La Maire,

MAIRIE DE MORDELLES (I.-&-V.)

Armelle BILLARD